



**Communiqué de presse**

Jeudi 4 avril 2019

## **Le 2e appel à expérimenter « Quartiers d'Innovation Urbaine » est lancé sur le secteur Chapelle-S**

**Aujourd'hui, l'Urban Lab de Paris&Co, la Ville de Paris et 14 partenaires publics et privés ont lancé la seconde édition de l'appel à projets « Quartiers d'innovation urbaine ».**

Après l'édition 2018 qui a vu 15 projets innovants être sélectionnés pour le Quartier d'Innovation Urbaine de « Paris-Rive-Gauche » et qui sont actuellement testés dans le 13ème arrondissement, le nouvel appel à expérimenter concerne cette fois le territoire dit « Chapelle-S ».

Ce quartier a été choisi comme second quartier d'innovation urbaine pour tester des projets-pilotes en associant entrepreneurs, habitants et acteurs de l'urbain. Ce vaste secteur regroupe plus de 43 000 habitants et 38 000 salariés. Il possède de nombreuses liaisons routières, ferroviaires et fluviales, qui sont vecteurs de flux essentiels pour la capitale mais aussi de potentielles ruptures spatiales entre plusieurs quartiers. Etendu, il a une surface de plus de 320 hectares et s'étend sur trois communes (Paris 18e et 19e arrondissements, Saint-Denis, Aubervilliers) dans une dynamique résolument métropolitaine. Il peut compter à la fois sur son histoire industrielle, sa vie locale animée, sa mixité et sa jeunesse. C'est un quartier qui entame sa transition avec des projets structurants tels que le jardin Chapelle Charbon, le campus Condorcet ou l'Arena 2, chantier iconique des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Pour Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité: « Pour accompagner la mutation à l'œuvre autour de Porte de la Chapelle, il nous faut expérimenter. Quand on change de monde, il ne faut pas se tromper de direction. Les quartiers d'innovation urbaine nous aident à tester et à évaluer des prototypes avant d'envisager le passage à l'échelle ».

Cet appel à expérimenter se concentre sur trois thématiques principales :

- Accompagner les usages de l'espace public
- Accompagner la fabrique de la ville et innover sur les chantiers dans un quartier transformation
- Mieux gérer les flux dans un environnement contraint

Pour Eric Lejoindre, maire du 18e arrondissement: « Ce territoire dense a toujours servi Paris. Il connaît aujourd'hui de grandes contraintes. Il mérite donc de concentrer tous les efforts, de la collectivité comme des innovateurs. Ces innovations y trouveront un territoire de développement plein de potentiel. Ces expérimentations par l'interstitiel permettront de lier les différentes ressources du territoire, l'accompagnant dans sa période de transition et favorisant l'appropriation des nouveaux aménagements »

Startups, associations, PME, grands groupes, designers, groupements de recherche qui souhaitez tester un prototype ou un nouveau service urbain en conditions réelles, vous pouvez candidater [ici](#) jusqu'au 13 mai.

#### **Contacts presse :**

**Ville de Paris** : Chloé Humpich / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61

**Paris&Co** : Amaury Gaillard / [amaury.gaillard@parisandco.com](mailto:amaury.gaillard@parisandco.com) / 06 63 77 27 19